

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-104

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 10 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Irais, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 2 pouvoirs (20 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais :
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers :

Membres suppléants présents :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES
- ✓ Commune de Bousais : Gérard GIRET

2 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claude SERVANT a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Excusés : Ludovic BARREAU, Jacky JOZEAU, Jean-François COIFFARD, Jacques ROY, Claude SERVANT, Claire SAINCOURT, Céline PIGNON, Frédéric LIAIGRE

Frédérique DAMBRINE a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 4 septembre

DECHETS

Convention de groupement de commandes pour la caractérisation des déchets

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, (ou codifié L2113-6 à 8 du code de la commande publique)
- Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour la caractérisation des OMR,
- Considérant l'intérêt de rejoindre ce Groupement de commandes en termes de simplification administrative et d'économie financière,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ Décide d'adhérer au groupement de commandes pour la caractérisation des OMR,

- ✓ Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le SMITED coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans la convention,
- ✓ Autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

A Airvault, le 10 septembre 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20190916-16-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-09-2019

Publication le : 16-09-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48